



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Le Directeur Général

DECISION N°084-12-2014 portant mutation d'Agents non cadres du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

Le Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

- Vu** les Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), notamment en leurs articles 5, 6 et 8,
- Vu** la Décision n° 057-11-2014 du 17 novembre 2014 portant organisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),
- Vu** la Décision n°012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

D E C I D E

Article premier

Les Agents non cadres dont les noms suivent reçoivent les affectations suivantes, avec effet au 17 novembre 2014 :

1- Direction Générale

Prénom(s) et Nom	Fonction	Structure d'affectation
Madame Aïssatou LO	Secrétaire	Projet CLEAR
Monsieur Ali CISSE	Agent de courrier	Direction Générale
Monsieur Didier TINE	Chauffeur de fonction du Directeur Général	Direction Générale
Monsieur Gabriel KIENTEGA	Chauffeur du Coordonnateur PMBF	Projets Autonomes/Direction Générale

2- Direction Administrative et Financière

Prénom(s) et Nom	Fonction	Structure d'affectation
Madame Elisabeth LIZO	Assistante Médicale et Sociale	Service de la Gestion des Ressources Humaines et du Développement Social / DARH
Monsieur Sidi NGOM	Standardiste	Service Approvisionnement et Moyens Généraux / DARH
Monsieur Sévérin KPODA	Chauffeur / coursier	Service Approvisionnement et Moyens Généraux / DARH
Monsieur Dominique DIATTA	Chauffeur / coursier	Service Approvisionnement et Moyens Généraux / DARH
Monsieur Paulin ABOU GNOKOBLE	Agent chargé du protocole et de l'environnement	Service Approvisionnement et Moyens Généraux / DARH
Madame Aminata DIENE	Secrétaire	Département Financier et Comptable/DAF

3- Direction de la Formation

Prénom(s) et Nom	Fonction	Structure d'affectation
Monsieur El Hadji Abdou DIOP	Assistant Pédagogique	Département CESAG BF-CCA
Monsieur Malick SECK	Manutentionnaire	Service Logistique Pédagogique/ DRP
Monsieur Koffi Prosper KOUAME	Responsable de l'audiovisuel	Service Logistique Pédagogique/ DRP
Monsieur Massokhna THORPE NDIAYE	Technicien audiovisuel	Service Logistique Pédagogique/ DRP
Monsieur Mohamadou Catho SOW	Technicien audiovisuel	Service Logistique Pédagogique/ DRP
Madame Delphine NAPEL DIEDHIOU	Agent administratif	Service Logistique pédagogique/DRP

Monsieur Alpha DIALLO	Responsable de la Reprographie	Service Logistique Pédagogique/ DRP
Monsieur Gnédre BOLI	Agent de reprographie	Service Logistique Pédagogique/ DRP

Article 2

Le Secrétaire Général du CESAG est chargé de l'application de la présente Décision.

Article 3

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera publiée partout où besoin sera.

Dakar, le 10 DEC 2014

Prof. Boubacar BAIDARI